

ADRH

ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
22 BIS, AVENUE DE SUFFREN - 75015 PARIS - 01 47 83 92 11 - TÉLÉCOPIE 01 43 06 52 57

Monsieur Jean DE SEVIN
Directeur Général
VOXALTO

Paris, le 20 mars 2008

Chère Madame, Cher Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à la réunion de travail qui sera consacrée au sujet suivant :

QUAND ET COMMENT FERA-T-ON UNE JUSTE PLACE AUX SENIORS DANS LES ENTREPRISES ?

La réunion aura lieu **le jeudi 17 avril 2008 au Restaurant du Sénat, 15 ter, rue de Vaugirard, PARIS 75006**. Le buffet sera ouvert à partir de 19h, la réunion elle-même commencera à 20 heures pour prendre fin à 22 heures précises.

Pour cette réunion qui se veut de réflexion et de travail, nous avons choisi de ne pas inviter de conférencier, marquant ainsi qu'il ne faut pas chercher de solution ailleurs que dans nos entreprises qui sont à la fois responsables de la situation présente et détentrices des solutions.

Faut-il rappeler les faits ? Lorsque dans les années 70 la France a connu ses premiers problèmes d'emploi, nous avons découvert « la solution miracle » qui consistait à « garder les jeunes » et à permettre aux « vieux » de partir tailler leurs rosiers ou pêcher à la ligne dans des conditions financières acceptables. Tout cela pour l'essentiel aux frais du contribuable. Les préretraites sont devenues un dû dans les

entreprises et nous avons accredité l'idée que tout était terminé vers les 55 ans. Et comme 55 ans marquait la fin de la « carrière », les entreprises se sont dispensées d'investir sur les plus de 45 ans. Aujourd'hui, nous contemplons le gâchis.

Alors que l'on commence à manquer de « matière humaine » et que, ici ou là, on constate de sérieuses pénuries de compétences, la société, et dans une certaine mesure les entreprises conservent les réflexes acquis pendant ces quarante dernières années et maltraitent leurs seniors.

L'un d'entre nous, Jean de SEVIN, Directeur Général de VOXALTO, s'est intéressé tout particulièrement à la question et a initié cette première étape de notre réflexion à laquelle nous vous convions aujourd'hui. Il s'agit dans un premier temps d'analyser le phénomène, d'en saisir les implications pour les entreprises, de mesurer les dégâts, d'en discerner les conséquences sociales, d'échanger sur les mesures expérimentées, d'examiner comment nous pourrions changer nos modes de pensée en matière d'âges...

Pour cet échange, que nous souhaitons le plus large possible, il n'y a pas de petite contribution, aussi modeste soit-elle. Chaque responsable de ressources humaines se doit d'y participer et d'apporter son point de vue. C'est en tout cas ce à quoi nous vous engageons.

Espérant avoir le plaisir de vous accueillir le jeudi 17 avril 2008 au Restaurant du Sénat, je vous prie d'agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

h L.L

Jacques RAFFOUX